REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LA ROCHETTE

Numéro SIRET: 21730215700011

POSTE COMPTABLE: TRESOR PUBLIC

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET: COMMUNE DE LA ROCHETTE

ANNEE 2016

Code INSEE	COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР
73215	COMMUNE DE LA ROCHETTE	2016

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 669
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	40
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population	Moyennes nationales du potentiel	
Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate	
4 553 426,00	4 834 509,00	1 227,67	931,88	

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 205,83	0,00
2	Produit des impositions directes/population	397,38	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 314,32	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	605,04	0,00
5	Encours de dette/population	1 439,08	0,00
6	DGF/population	33,52	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	46,35%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	105,06%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	46,03%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	109,49%	0,00%

B-1-1-A

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations

⁽statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
I - INFORMATIONS GENERALES	I]
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В	

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2015.

	II - PRESENTATIO	N GENERALE DU BUDGET		II	
	VUE	D'ENSEMBLE		A 1	
	FONCTIONNEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SE DE FONCTIONNEM	-	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 988 496,49	4 82	2 650,00	
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)				
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 16	5 846,49	
<u> </u>	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	5 988 496,49	5 98	8 496,49	
_	IN	VESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SE D'INVESTISSEMI		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	2 222 630,00	2 96	9 457,62	
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	650 005,00			
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 96 822,62	(si solde posit	if)	
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	2 969 457,62	2 96	9 457,62	
		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	8 957 954,11	8 95	7 954,11	

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE

ВP

2016

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la

comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles

ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

⁽⁴⁾ l'utal de la section de l'introdimentair - ARR + isolata le poire + declis de l'introdimentaire l'introdiction d'investissement e RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés. Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE BP	2016
---	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 277 850,00	0,00	1 360 400,00	1 360 400,00	1 360 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 068 700,00	0,00	2 050 700,00	2 050 700,00	2 050 700,00
014	Atténuations de produits	43 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	553 900,00	0,00	675 534,00	675 534,00	675 534,00
	Total des dépenses de gestion courante	3 943 450,00	0,00	4 091 634,00	4 091 634,00	4 091 634,00
66	Charges financières	212 400,00	0,00	203 500,00	203 500,00	203 500,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	125 900,00	125 900,00	125 900,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	155 124,88		3 162,49	3 162,49	3 162,49
1	Total des dépenses réelles de fonctionnement	4 320 974,88	0,00	4 424 196,49	4 424 196,49	4 424 196,49
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 086 010,00		1 225 900,00	1 225 900,00	1 225 900,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	302 400,00		338 400,00	338 400,00	338 400,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Т	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 388 410,00		1 564 300,00	1 564 300,00	1 564 300,00
	TOTAL	5 709 384,88	0,00	5 988 496,49	5 988 496,49	5 988 496,49

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

> TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 988 496,49

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	234 500,00	0,00	332 500,00	332 500,00	332 500,00
73	Impôts et taxes	3 251 500,00	0,00	3 409 500,00	3 409 500,00	3 409 500,00
74	Dotations, subventions et participations	1 087 500,00	0,00	928 450,00	928 450,00	928 450,00
75	Autres produits de gestion courante	135 800,00	0,00	130 800,00	130 800,00	130 800,00
	Total des recettes de gestion courante	4 729 300,00	0,00	4 821 250,00	4 821 250,00	4 821 250,00
76	Produits financiers	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
77	Produits exceptionnels	23 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	4 753 300,00	0,00	4 822 250,00	4 822 250,00	4 822 250,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	1 660,00		400,00	400,00	400,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	1 660,00		400,00	400,00	400,00
	TOTAL	4 754 960,00	0,00	4 822 650,00	4 822 650,00	4 822 650,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 165 846,49 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 988 496,49

Pour information :

		1 563 900,00	illiance le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de
--	--	--------------	---

⁽¹⁾ Ct. Modailles de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	BP	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010 20	Stocks (5) Immobilisations incorporelles (sauf 204)	45 250,00	0,00 40 825,00	0,00 93 700,00	0,00 93 700,00	0,00 134 525,00
204	Subventions d'équipement versées	40 200,00	0,00	0,00	0.00	0,00
21	Immobilisations corporelles	908 900,00	56 380,00	809 200,00	809 200,00	865 580,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 018 700,00	552 800,00	667 000,00	667 000,00	1 219 800,00
	Total des dépenses d'équipement	3 972 850,00	650 005,00	1 569 900,00	1 569 900,00	2 219 905,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	527 000,00	0,00	642 000,00	642 000,00	642 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	527 000,00	0,00	642 000,00	642 000,00	642 000,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 574 850,00	650 005,00	2 211 900,00	2 211 900,00	2 861 905,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 660,00		400,00	400,00	400,00
041	Opérations patrimoniales (4)	18 108,00		10 330,00	10 330,00	10 330,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	19 768,00		10 730,00	10 730,00	10 730,00
	TOTAL	4 594 618,00	650 005,00	2 222 630,00	2 222 630,00	2 872 635,00

ı	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	96 822,62
		=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 969 457,62

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	580 000,00	0,00	288 000,00	288 000,00	288 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 901 044,42	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 481 044,42	0,00	288 000,00	288 000,00	288 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	250 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	746 827,62	746 827,62	746 827,62
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des recettes financières	262 000,00	0,00	1 106 827,62	1 106 827,62	1 106 827,62
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	71 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 814 044,42	0,00	1 394 827,62	1 394 827,62	1 394 827,62
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 086 010,00		1 225 900,00	1 225 900,00	1 225 900,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	302 400,00		338 400,00	338 400,00	338 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)	18 108,00		10 330,00	10 330,00	10 330,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 406 518,00		1 574 630,00	1 574 630,00	1 574 630,00
	TOTAL	4 220 562,42	0,00	2 969 457,62	2 969 457,62	2 969 457,62

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 969 457,62

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	1 563 900,00
FONCTIONNEMENT (10)	

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	U]
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

- (2) Installe en Las de reprise de restrictue precedent (après vote du compte administratif du si reprise anticipée des resultats).

 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

 (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

 (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par (a) A servir indipentent anni le cadre de budgets annexes.

 (b) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un
- exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

 (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	BP	2016
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 360 400,00		1 360 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 050 700,00		2 050 700,00
014	Atténuations de produits	5 000,00		5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	675 534,00		675 534,00
66	Charges financières	203 500,00	0,00	203 500,00
67	Charges exceptionnelles	125 900,00	0,00	125 900,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	338 400,00	338 400,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	3 162,49		3 162,49
023	Virement à la section d'investissement		1 225 900,00	1 225 900,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	4 424 196,49	1 564 300,00	5 988 496,49

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 988 496,49

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	400,00	400,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	642 000,00	0,00	642 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 219 800,00		1 219 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	134 525,00	0,00	134 525,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	865 580,00	830,00	866 410,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	9 500,00	9 500,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 861 905,00	10 730,00	2 872 635,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPO	RTE OU ANTICIPE 96 822,62
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEN	ENT CUMULEES 2 969 457,62

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. (2) Voir liste des opérations d'ordre.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁶⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

	COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	BP	2016
[II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 000,00		20 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	332 500,00		332 500,00
73	Impôts et taxes	3 409 500,00		3 409 500,00
74	Dotations, subventions et participations	928 450,00		928 450,00
75	Autres produits de gestion courante	130 800,00	0,00	130 800,00
76	Produits financiers	500,00	0,00	500,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	500,00	400,00	900,00
	Recettes de fonctionnement - Total	4 822 250,00	400,00	4 822 650,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 165 846,49
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 988 496,49

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	350 000,00	0,00	350 000,00
13	Subventions d'investissement	288 000,00	0,00	288 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	1 730,00	1 730,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	8 600,00	8 600,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		338 400,00	338 400,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 225 900,00	1 225 900,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00		10 000,00
	Recettes d'investissement - Total	648 000,00	1 574 630,00	2 222 630,00

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	746 827,62
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 969 457,62

9

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 Is la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Si a commune du retablissement apprique le régime des provisions outogéaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	BP	2016	l
--	----	------	---

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 277 850,00	1 360 400,00	1 360 400,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)		111 600,00	111 600,00
60611	Eau et assainissement	7 700,00	7 000,00	7 000,00
60612	Énergie - Électricité	160 000,00	185 500,00	185 500,00
60621	Combustibles	187 000,00	151 500,00	151 500,00
60622	Carburants	14 500,00	14 500,00	14 500,00
60623	Alimentation	102 700,00	7 000,00	7 000,00
60624	Produits de traitement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	10 000,00	7 500,00	7 500,00
60631	Fournitures d'entretien	53 500,00	62 000,00	62 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	24 000,00	20 000,00	20 000,00
60633	Fournitures de voirie	40 000,00	40 500,00	40 500,00
60636	Vêtements de travail	7 000,00	7 650,00	7 650,00
6064	Fournitures administratives	21 500,00	21 300,00	21 300,00
6067	Fournitures scolaires	35 000,00	39 500,00	39 500,00
6068	Autres matières et fournitures	3 700,00	4 000,00	4 000,00
611	Contrats de prestations de services	12 000,00	21 000,00	21 000,00
6135	Locations mobilières	16 500,00	19 200,00	19 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	750,00	750,00	750,00
61521	Terrains	22 000,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	50 000,00	0,00	0,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments		50 000,00	50 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	123 000,00	104 500,00	104 500,00
61551	Matériel roulant	30 500,00	45 000,00	45 000,00
61558	Autres biens mobiliers	8 000,00	9 000,00	9 000,00
6156	Maintenance	71 300,00	98 350,00	98 350,00
6161	Assurance multirisques		19 800,00	19 800,00
6168	Autres primes d'assurance	20 100,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches		52 500,00	52 500,00
6182	Documentation générale et technique	8 500,00	8 850,00	8 850,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	11 000,00	11 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6226	Honoraires	20 000,00	16 000,00	16 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	23 500,00	23 000,00	23 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	28 000,00	28 500,00	28 500,00
6237	Publications	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6238	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6241	Transports de biens	1 000,00	0,00	0,00
6248	Divers	4 500,00	4 000,00	4 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	4 500,00	4 500,00
6256	Missions	7.500.00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	7 500,00	8 000,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	24 500,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	8 000,00	8 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6288	Autres services extérieurs	44 500,00	47 700,00	47 700,00
63512	Taxes foncières	25 500,00	23 600,00	23 600,00
6358 637	Autres impête taves (autres organismes)	1 000,00	2 000,00	2 000,00
637 012	Autres impôts, taxes,(autres organismes) Charges de personnel et frais assimilés	500,00 2 068 700,00	6 000,00 2 050 700,00	6 000,00 2 050 700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 100,00	7 000,00	7 000,00
6333		1 900,00	0,00	0,00
6336	Participation des employeurs à la form° professionnelle continue Cotisations CNFPT et Centres de gestion	28 000,00	27 500,00	27 500,00
6338	Autres impôts, taxes,sur rémunérations	5 100,00	6 600,00	6 600,00
64111	Rémunération principale	835 000,00	819 000,00	819 000,00

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE BP	2016	ı
---	------	---

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A 1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	25 000,00	25 000,00	25 000,00
64118	Autres indemnités	190 100,00	160 000,00	160 000,00
64131	Rémunérations	340 500,00	330 000,00	330 000,00
64138	Autres indemnités	1 000,00	2 500,00	2 500,00
64162	Emplois d'avenir		17 000,00	17 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	260 000,00	260 000,00	260 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	260 000,00	270 000,00	270 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		1 000,00	1 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	5 000,00	10 000,00	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	1 400,00	1 400,00
6488	Autres charges		13 700,00	13 700,00
014	Atténuations de produits	43 000,00	5 000,00	5 000,00
7391178	Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes	2 000,00	5 000,00	5 000,00
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et communales	41 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	553 900,00	675 534,00	675 534,00
6531 6533	Indemnités	77 900,00	72 500,00	72 500,00 3 500,00
6534	Cotisations de retraite Cotisations de sécurité sociale - part patronale	3 000,00 6 500,00	3 500,00 6 000,00	6 000,00
6542	Créances éteintes	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6553	Service d'incendie	145 000,00	146 500,00	146 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	5 000,00	1 000,00	1 000,00
657362	CCAS	26 000,00	27 000,00	27 000,00
657363	I SPA	20 000,00	49 450,00	49 450,00
65738	Autres organismes publics	77 500,00	75 000,00	75 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	197 000,00	278 584,00	278 584,00
658	Charges diverses de la gestion courante	5 500,00	5 500,00	5 500,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	3 943 450,00	4 091 634,00	4 091 634,00
66	Charges financières (b)	212 400,00	203 500,00	203 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	236 000,00	210 000,00	210 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-24 600,00	-7 500,00	-7 500,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	125 900,00	125 900,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés		2 150,00	2 150,00
6712	Amendes fiscales et pénales		116 250,00	116 250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles		2 500,00	2 500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	155 124,88	3 162,49	3 162,49
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	4 320 974,88	4 424 196,49	4 424 196,49
023	Virement à la section d'investissement	1 086 010,00	1 225 900,00	1 225 900,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	302 400,00	338 400,00	338 400,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	302 400,00	338 400,00	338 400,00
Т	OTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 388 410,00	1 564 300,00	1 564 300,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 388 410,00	1 564 300,00	1 564 300,00
тоти	AL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	5 709 384,88	5 988 496,49	5 988 496,49

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
III - VOTE DU BUDGET	III]
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A 1	

	+
RESTES A REALISER 2015 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 988 496,49

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote l-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
B-1-1-B

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016	
COMMONE DE LA ROCHETTE - 75 - COMMONE DE LA ROCHETTE	1 0	2010	4

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	234 500,00	332 500,00	332 500,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	8 500,00	9 000,00	9 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	9 000,00	9 500,00	9 500,00
70632	A caractère de loisirs	26 000,00	26 500,00	26 500,00
7067 70688	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigneme Autres prestations de services	153 500,00 7 500,00	178 500,00 8 000,00	178 500,00 8 000,00
7088	Locations diverses (autres qu'immeubles)	25 000,00	35 000,00	35 000,00
70848	aux autres organismes	20 000,00	61 000,00	61 000,00
70878	par d'autres redevables	3 500,00	3 500,00	3 500,00
73	Impôts et taxes	3 251 500,00	3 409 500,00	3 409 500,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 310 000,00	1 458 000,00	1 458 000,00
7321	Attribution de compensation	1 000 000,00	1 010 000,00	1 010 000,00
7323	F.N.G.I.R.	870 000,00	870 000,00	870 000,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7336	Droits de place	14 500,00	14 500,00	14 500,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	05.000.00	35 000,00	35 000,00
7355	Taxe sur l'énergie hydraulique	35 000,00	0,00	0,00
7381 74	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Dotations, subventions et participations	1 087 500,00	928 450,00	928 450,00
7411	Dotation forfaitaire	170 000,00	88 000,00	88 000,00
74121 74718	Dotation de solidarité rurale Autres	35 000,00 10 000,00	35 000,00 17 500,00	35 000,00 17 500,00
74716	Régions	8 000,00	0,00	0,00
7472	Départements	12 500,00	12 500,00	12 500,00
74748	Autres communes	74 500,00	88 950,00	88 950,00
74758	Autres groupements	,	0,00	0,00
7478	Autres organismes	2 500,00	2 500,00	2 500,00
748311	Compensation des pertes de bases d'impos. à la CET	280 000,00	180 000,00	180 000,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professionnelle	445 000,00	450 000,00	450 000,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	5 000,00	4 000,00	4 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	25 000,00	20 000,00	20 000,00 25 000,00
7488 75	Autres attributions et participations Autres produits de gestion courante	15 000,00 135 800,00	25 000,00 130 800,00	130 800,00
751	Redevances pour concessions, brevets, licences,	1 500,00	1 500,00	1 500,00
752	Revenus des immeubles	109 300,00	109 300,00	109 300,00
758	Produits divers de gestion courante	25 000,00	20 000,00	20 000,00
	RECETTES DE GESTION DES SERVICES	4 729 300,00	4 821 250,00	4 821 250,00
	74+75+013)		=== ==	
76	Produits financiers (b)	500,00	500,00	500,00
7621	Produits autres immobilisations financières réglées à échéance	500,00	500,00	500,00
77	Produits exceptionnels (c)	23 500,00	500,00	500,00
7788	Produits exceptionnels divers	23 500,00	500,00	500,00
040	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	4 753 300,00	4 822 250,00	4 822 250,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	1 660,00	400,00	400,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	1 660,00	400,00	400,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 660,00	400,00	400,00
TOTA	AL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	4 754 960,00	4 822 650,00	4 822 650,00

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
III - VOTE DU BUDGET	Ш]
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

	+
RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 165 846,49
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 988 496,49

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote l-B.
 (3) Hors restes à réaliser.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	45 250,00	93 700,00	93 700,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	17 700,00	61 000,00	61 000,00
2031	Frais d'études	19 850,00	2 000,00	2 000,00
2051	Concessions et droits similaires	7 700,00	30 700,00	30 700,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	908 900,00	809 200,00	809 200,00
2111	Terrains nus	30 000,00	55 000,00	55 000,00
2115	Terrains bâtis	00 000 00	100 000,00	100 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	20 000,00	30 000,00	30 000,00
21316 2135	Equipements du cimetière Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	154 450,00	12 000,00 287 900,00	12 000,00 287 900,00
2138	Autres constructions	135 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	135 500,00	80 000,00	80 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	40 000,00	30 000,00	30 000,00
21538	Autres réseaux	46 300,00	17 400,00	17 400,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	12 000,00	12 000,00	12 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	16 600,00	16 000,00	16 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	47 000,00	59 800,00	59 800,00
2184	Mobilier	11 400,00	13 600,00	13 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	254 650,00	95 500,00	95 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 336 (5)	5 500,00	16 000,00	16 000,00
	Opération d'équipement n° 360 (5)	53 500,00	220 000,00	220 000,00
	Opération d'équipement n° 361 (5)	304 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 368 (5)	1 557 500,00	-15 000,00	-15 000,00
	Opération d'équipement n° 369 (5)	5 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 370 (5)	542 700,00	21 000,00	21 000,00
	Opération d'équipement n° 371 (5)	275 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 372 (5)	275 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 373 (5)		425 000,00	425 000,00
	Total des dépenses d'équipement	3 972 850,00	1 569 900,00	1 569 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées	527 000,00	642 000,00	642 000,00
1641	Emprunts en euros	525 000,00	640 000,00	640 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Total des dépenses financières	527 000,00	642 000,00	642 000,00
458102	Opé. pour compte de tiers n° 02 (6)	15 000,00	0,00	0,00
458103	Opé. pour compte de tiers n° 03 (6)	51 000,00	0,00	0,00
458104	Opé. pour compte de tiers n° 04 (6)	9 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	75 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	4 574 850,00	2 211 900,00	2 211 900,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	1 660,00	400,00	400,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 660,00	400,00	400,00
13911	Etat et établissements nationaux	1 200,00	400,00	400,00
13913	Départements	460,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	18 108,00	10 330,00	10 330,00
2184	Mobilier		680,00	680,00
2188	Autres immobilisations corporelles		150,00	150,00
2313	Constructions	13 508,00	8 600,00	8 600,00

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	BP	2016
III - VOTE DU BUDGET	III]
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
2315	Installations, matériel et outillage techniques	4 600,00	900,00	900,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	19 768,00	10 730,00	10 730,00
то	TAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	4 594 618,00	2 222 630,00	2 222 630,00

	+
RESTES A REALISER 2015 (11)	650 005,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	96 822,62
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 969 457,62

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
B-1-1-B

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	580 000,00	288 000,00	288 000,00
1311	Etat et établissements nationaux		50 000,00	50 000,00
1313	Départements		23 000,00	23 000,00
1321	Etat et établissements nationaux	300 000,00	0,00	0,00
1322	Régions	40 000,00	143 000,00	143 000,00
1323 1327	Départements Budget communautaire et fonds structurels	205 000,00 35 000,00	52 000,00 0,00	52 000,00 0,00
1342	Amendes de police	33 000,00	20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 901 044,42	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 901 044,42	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 001 011,12	0,00	0,00
	. , ,		,	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 481 044,42	288 000,00	288 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	250 000,00	1 096 827,62	1 096 827,62
10222	F.C.T.V.A.	235 000,00	330 000,00	330 000,00
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		746 827,62	746 827,62
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des recettes financières	262 000,00	1 106 827,62	1 106 827,62
458202	Opé. pour compte de tiers n° 02 (5)	20 000,00	0,00	0,00
458203	Opé. pour compte de tiers n° 03 (5)	51 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	71 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	2 814 044,42	1 394 827,62	1 394 827,62
021	Virement de la section de fonctionnement	1 086 010,00	1 225 900,00	1 225 900,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	302 400,00	338 400,00	338 400,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	630,00	3 890,00	3 890,00
28031	Amortissements des frais d'études	4 870,00	4 870,00	4 870,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	180,00	180,00	180,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	480,00	480,00	480,00
28041582		15 650,00	15 650,00	15 650,00
280421 28051	Privé - Biens mobiliers, matériel et études Concessions et droits similaires	1 400,00 2 850,00	0,00 8 450,00	0,00 8 450,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 150,00	1 150,00	1 150,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	7 100,00	7 250,00	7 250,00
281316	Equipements du cimetière	1 700,00	1 660,00	1 660,00
281318	Autres bâtiments publics	4 400,00	4 370,00	4 370,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	41 070,00	46 300,00	46 300,00
28138	Autres constructions	9 750,00	9 720,00	9 720,00
28151 28152	Réseaux de voirie Installations de voirie	3 150,00 8 360,00	3 120,00 12 000,00	3 120,00 12 000,00
28152 281531	Réseaux d'adduction d'eau	8 360,00 180,00	180,00	180,00
281532	Réseaux d'assainissement	100,00	100,00	100,00
281538	Autres réseaux	9 250,00	8 990,00	8 990,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	6 810,00	6 100,00	6 100,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	4 450,00	0,00	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 750,00	2 130,00	2 130,00

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
COMMONE DE LA ROCHETTE - 70 - COMMONE DE LA ROCHETTE	,	20.0

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	4 650,00	3 230,00	3 230,00
28182	Matériel de transport	33 100,00	34 550,00	34 550,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 350,00	16 150,00	16 150,00
28184	Mobilier	20 600,00	20 360,00	20 360,00
28188	Autres immobilisations corporelles	98 420,00	127 520,00	127 520,00
тот	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 388 410,00	1 564 300,00	1 564 300,00
041	Opérations patrimoniales (9)	18 108,00	10 330,00	10 330,00
2031	Frais d'études	17 300,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	808,00	1 730,00	1 730,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles		8 600,00	8 600,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	1 406 518,00	1 574 630,00	1 574 630,00
тс	DTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	4 220 562,42	2 969 457,62	2 969 457,62

	+
RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 969 457,62

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE BP 2016
--

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 336 LIBELLE : STADE - voie d'accès et travaux

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 444 442,39	a 0,00	16 000,00	b 16 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	465,30	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	465,30	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	48 693,14	0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	38 623,81	0,00	0,00	0,00	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	5 142,80	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	4 926,53	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 395 283,95	0,00	16 000,00	16 000,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	1 354 312,46	0,00	16 000,00	16 000,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes of	40 971,49	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 000,00
--	------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE BP 2016	COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	BP	2016
--	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET			
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3		

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 360 LIBELLE: ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 042 114,97	a 17 900,00	220 000,00	b 220 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	22 937,25	15 000,00	20 000,00	20 000,00	
2031	Frais d'études	19 791,19	15 000,00	20 000,00	20 000,00	
2033	Frais d'insertion	3 146,06	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 019 177,72	2 900,00	200 000,00	200 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	966 390,23	2 900,00	200 000,00	200 000,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes of	52 787,49	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	С 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
13258	Autres groupements	0,00	0,00	
1328	Autres	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	

1		
	RESULTAT = $(c+d) - (a+b)$	
	Excédent de financement si positif	-237 900,00
	Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE BP 2010	DMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE BP	2016	l
--	--	------	---

III - VOTE DU BUDGET			
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3		

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 361 LIBELLE: ENTRETIEN DES VOIRIES COMMUNALES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	464 314,93	a 12 000,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	10 883,79	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	7 384,80	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	3 498,99	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	453 431,14	12 000,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	397 557,23	12 000,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	55 873,91	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif
--

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	BP	2016

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 368 LIBELLE: NOUVELLE BIBLIOTHEQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 783 261,04	a 407 500,00	-15 000,00	b -15 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	94 678,98	6 000,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	78 222,89	6 000,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	1 808,09	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	14 648,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	112 241,28	401 500,00	-15 000,00	-15 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	55 000,00	-15 000,00	-15 000,00	
2184	Mobilier	0,00	210 000,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	112 241,28	136 500,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 576 340,78	0,00	0,00	0,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains	350,21	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 569 851,15	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes of	6 139,42	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif
--

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 370 LIBELLE: AMENAGEMENT RSP ET ESPACE ASSOCIATIF

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	659 099,51	a 96 600,00	21 000,00	b 21 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	40 585,80	11 000,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	40 133,95	11 000,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	451,85	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	45 600,00	21 000,00	21 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	5 000,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	15 600,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	25 000,00	21 000,00	21 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	618 513,71	40 000,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	616 102,41	40 000,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes of	2 411,30	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 42 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	42 000,00
1323	Départements	0,00	42 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-75 600,00
--	------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE BP	2016	ı
---	------	---

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 371 LIBELLE: AMENAGEMENT EXTERIEURS FERME REY

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	143 614,34	a 15 000,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	871,94	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	871,94	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	142 742,40	15 000,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	142 742,40	15 000,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 10 000,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	10 000,00	
1323	Départements	0,00	10 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	

	1
RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif	-5 000.00
Besoin de financement si négatif	-5 000,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016	ı
--	----	------	---

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 372 LIBELLE: BATIMENTS CAMPING

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	241 188,17	a 3 800,00	0,00	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	241 188,17	3 800,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	241 188,17	3 800,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 33 000,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	33 000,00	
1322	Régions	0,00	33 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	29 200,00
--	-----------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE BP 2016	TTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE BP 2016
--	---

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 373 LIBELLE: AMENAGEMENT DE LA BASE DE LOISIRS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	425 000,00	b 425 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	425 000,00	425 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	425 000,00	425 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d _{110 000,00}
13	Subventions d'investissement	0,00	110 000,00
1322	Régions	0,00	110 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

	COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
[IV - ANNEXES	IV	
	ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1	

6

9

5

Libellé	Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains,	Action économique	TOTAL
VESTISSEMENT											•	
DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	1 134 000,00	13 000,00	167 500,00	-3 600,00	557 500,00	0,00	0,00	2 000,00	324 000,00	17 500,00	2 211 900,00
Equipements municipaux (2)		494 000,00	13 000,00	167 500,00	-3 600,00	557 500,00	0,00	0,00	0,00	324 000,00	17 500,00	1 569 900,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	1 144 730,00	13 000,00	167 500,00	-3 600,00	557 500,00	0,00	0,00	2 000,00	324 000,00	17 500,00	2 222 630,00
RAR N-1 et reports	0,00	248 297,62	6 850,00	20 000,00	410 030,00	0,00	0,00	0,00	1 950,00	53 050,00	6 650,00	746 827,62
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	1 393 027,62	19 850,00	187 500,00	406 430,00	557 500,00	0,00	0,00	3 950,00	377 050,00	24 150,00	2 969 457,62
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	2 746 457,62	50 000,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	33 000,00	2 969 457,62
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	2 746 457,62	50 000,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	33 000,00	2 969 457,62

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0,00	3 455 322,49	259 670,00	828 930,00	372 470,00	509 154,00	27 250,00	76 000,00	49 950,00	313 800,00	95 950,00	5 988 496,49
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	3 455 322,49	259 670,00	828 930,00	372 470,00	509 154,00	27 250,00	76 000,00	49 950,00	313 800,00	95 950,00	5 988 496,49
RECETTES			•									
Total recettes de l'exercice	0,00	4 314 400,00	3 500,00	292 450,00	9 500,00	30 750,00	0,00	0,00	124 050,00	11 000,00	37 000,00	4 822 650,00
RAR N-1 et reports	0,00	1 165 846,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 165 846,49
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	5 480 246,49	3 500,00	292 450,00	9 500,00	30 750,00	0,00	0,00	124 050,00	11 000,00	37 000,00	5 988 496,49

⁽¹⁾ La production de cet état est obligatoire pour les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

⁽²⁾ Ou biens de la structure intercommunale.

⁽³⁾ Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
--	----	------

IV - ANNEXES IV ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

INVESTISSEMENT	377 050,00 377 050,00 0,00	24 150,00 24 150,00							
	377 050,00 0,00	·							
DEPENSES									
Total dépenses d'investissement 0,00 1 393 027,62 19 850,00 187 500,00 406 430,00 557 500,00 0,00 0,00 3 950,00	0,00	24 150,00							
Dépenses réelles 0,00 1 382 297,62 19 850,00 187 500,00 406 430,00 557 500,00 0,00 0,00 3 950,00			2 958 727,62						
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 0,00 96 822,62 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0.00	0,00	96 822,62						
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 0,00 96 822,62 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	96 822,62						
16 Emprunts et dettes assimilées 0,00 640 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00	0,00	642 000,00						
1641 Emprunts en euros 0,00 640 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00	0,00	640 000,00						
165 Dépôts et cautionnements reçus 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 2 000,00	0,00	0,00	2 000,00						
20 Immobilisations incorporelles 0,00 130 575,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0	2 000,00	1 950,00	134 525,00						
202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastri 0,00 99 875,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	99 875,00						
2031 Frais d'études 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	2 000,00	0,00	2 000,00						
2051 Concessions et droits similaires 0,00 30 700,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	1 950,00	32 650,00						
21 Immobilisations corporelles 0,00 397 300,00 19 850,00 187 500,00 13 930,00 116 500,00 0,00 0,00 1 950,00	110 150,00	18 400,00	865 580,00						
2111 Terrains nus 0,00 55 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00	0,00	55 000,00						
2115 Terrains bâtis 0,00 100 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	0,00	0,00	100 000,00						
2128 Autres agencements et aménagements de terrains 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	0,00	0,00	30 000,00						
21316 Équipements du cimetière 0,00 12 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	12 000,00						
2135 Installat" générales, agencements, aménagements des constru 0,00 142 500,00 0,00 121 500,00 13 930,00 12 500,00 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	290 430,00						
2152 Installations de voirie 0,00 0,00 0,00 8 000,00 0,00 0,00 0,00	80 150,00	0,00	88 150,00						
21532 Réseaux d'assainissement 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	30 000,00	0,00	30 000,00						
21538 Autres réseaux 0,00 17 400,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 950,00	0,00	0,00	19 350,00						
21568 Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile 0,00 0,00 18 850,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0	0,00	0,00	18 850,00						
2182 Matériel de transport 0,00 16 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	16 000,00						
2183 Matériel de bureau et matériel informatique 0,00 25 000,00 0,00 48 300,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	6 500,00	79 800,00						
2184 Mobilier 0,00 5 400,00 0,00 8 200,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	13 600,00						
2188 Autres immobilisations corporelles 0,00 24 000,00 1 000,00 1 500,00 0,00 74 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	11 900,00	112 400,00						
Opérations d'équipement 0,00 117 600,00 0,00 0,00 392 500,00 441 000,00 0,00 0,00 0,00	264 900,00	3 800,00	+						
336 STADE - voie d'accès et travaux 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	0,00	0,00	· I						
360 ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	237 900,00	0,00							
361 ENTRETIEN DES VOIRIES COMMUNALES 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	12 000,00 0,00	0,00 0,00	12 000,00 392 500,00						
366 NOOVELLE BIBLIOTHEQUE 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	0,00	0,00	l I						

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016

IV - ANNEXES IV ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
	371 AMENAGEMENT EXTERIEURS FERME REY	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
	372 BATIMENTS CAMPING	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00	3 800,00
	373 AMENAGEMENT DE LA BASE DE LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	425 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	425 000,00
Dépenses	d'ordre	0,00	10 730,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 730,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	10 330,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 330,00
2184	Mobilier	0,00	680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	680,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
2313	Constructions	0,00	8 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 600,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
RECETT	ES												
Total rece	Total recettes d'investissement		2 746 457,62	50 000,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	33 000,00	2 969 457,62
Recettes r	éelles	0,00	1 171 827,62	50 000,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	33 000,00	1 394 827,62
024	Produits de cessions	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
024	Produits de cessions	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 096 827,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 096 827,62
10222	F.C.T.V.A.	0,00	330 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	746 827,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	746 827,62
13	Subventions d'investissement	0,00	23 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	93 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
1313	Départements	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
1342	Amendes de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Opération	s d'équipement	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	33 000,00	195 000,00
	370 AMENAGEMENT RSP ET ESPACE ASSOCIATIF	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
l	371 AMENAGEMENT EXTERIEURS FERME REY	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
	372 BATIMENTS CAMPING	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00
	373 AMENAGEMENT DE LA BASE DE LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
Recettes	d'ordre	0,00	1 574 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 574 630,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	1 225 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 225 900,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	1 225 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 225 900,00

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	338 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	338 400,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	0,00	3 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 890,00
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	4 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 870,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	0,00	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	0,00	480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	0,00	15 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 650,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	8 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 450,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	1 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 150,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	7 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 250,00
281316	Equipements du cimetière	0,00	1 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 660,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	4 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 370,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construc	0,00	46 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 300,00
28138	Autres constructions	0,00	9 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 720,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	3 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 120,00
28152	Installations de voirie	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
281538	Autres réseaux	0,00	8 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 990,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	6 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 100,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	2 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 130,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	3 230,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 230,00
28182	Matériel de transport	0,00	34 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 550,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	16 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 150,00
28184	Mobilier	0,00	20 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 360,00
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	127 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 520,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	10 330,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 330,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 730,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 730,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporei	0,00	8 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 600,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépe	nses de fonctionnement	0,00	3 455 322,49	259 670,00	828 930,00	372 470,00	509 154,00	27 250,00	76 000,00	49 950,00	313 800,00	95 950,00	5 988 496,49
Dépenses réelles		0,00	1 891 022,49	259 670,00	828 930,00	372 470,00	509 154,00	27 250,00	76 000,00	49 950,00	313 800,00	95 950,00	4 424 196,49
011	Charges à caractère général	0,00	503 900,00	11 000,00	275 900,00	65 200,00	196 600,00	0,00	0,00	38 450,00	225 300,00	44 050,00	1 360 400,00

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménagei	0,00	0,00	0,00	111 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 600,00
60611	Eau et assainissement	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	200,00	0,00	3 600,00	7 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	25 500,00	0,00	23 000,00	12 000,00	50 000,00	0,00	0,00	3 000,00	57 000,00	15 000,00	185 500,00
60621	Combustibles	0,00	34 500,00	0,00	0,00	30 000,00	65 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	2 000,00	151 500,00
60622	Carburants	0,00	13 000,00	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	14 500,00
60623	Alimentation	0,00	2 000,00	0,00	0,00	500,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	500,00	0,00	1 000,00	7 500,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	41 000,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	62 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	5 000,00	1 000,00	7 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	4 000,00	20 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 500,00	0,00	40 500,00
60636	Vêtements de travail	0,00	4 000,00	1 500,00	2 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 650,00
6064	Fournitures administratives	0,00	13 000,00	0,00	4 500,00	2 500,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 300,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	39 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	500,00	0,00	0,00	2 500,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	4 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	2 000,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	21 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	11 100,00	0,00	6 500,00	1 100,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00	0,00	0,00	750,00
61521	Terrains	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	10 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	15 000,00	0,00	12 000,00	2 000,00	16 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	50 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 500,00	0,00	104 500,00
61551	Matériel roulant	0,00	44 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	9 000,00
6156	Maintenance	0,00	62 000,00	0,00	5 500,00	3 100,00	21 500,00	0,00	0,00	0,00	5 800,00	450,00	98 350,00
6161	Assurance multirisques	0,00	19 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 800,00
617	Etudes et recherches	0,00	52 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 500,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	2 700,00	0,00	1 150,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 850,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	6 000,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6226	Honoraires	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	16 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6228	Divers	0,00	6 000,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	28 500,00
6237	Publications	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016	1
--	----	------	---

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
6248	Divers	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	2 500,00	500,00	500,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
6256	Missions	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	7 500,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	7 000,00	0,00	6 000,00	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	7 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	1 500,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	10 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	33 000,00	3 000,00	2 000,00	500,00	8 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	47 700,00
63512	Taxes foncières	0,00	11 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 100,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	2 500,00	23 600,00
6358	Autres droits	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
637	Autres impôts, taxes,(autres organismes)	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	831 600,00	96 300,00	511 600,00	195 000,00	269 600,00	100,00	0,00	11 500,00	88 500,00	46 500,00	2 050 700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 900,00	200,00	1 900,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	7 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	9 500,00	1 500,00	7 500,00	3 000,00	4 000,00	0,00	0,00	500,00	1 500,00	0,00	27 500,00
6338	Autres impôts, taxes ,sur rémunérations	0,00	1 500,00	500,00	1 500,00	500,00	600,00	0,00	0,00	500,00	500,00	1 000,00	6 600,00
64111	Rémunération principale	0,00	345 000,00	50 000,00	200 000,00	105 000,00	100 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	18 000,00	819 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	15 500,00	2 000,00	1 000,00	3 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	25 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	75 000,00	15 000,00	37 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	2 000,00	160 000,00
64131	Rémunérations	0,00	60 000,00	0,00	115 000,00	10 000,00	70 000,00	0,00	0,00	5 000,00	60 000,00	10 000,00	330 000,00
64138	Autres indemnités	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	80 000,00	10 000,00	81 000,00	22 000,00	41 000,00	0,00	0,00	1 000,00	19 000,00	6 000,00	260 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	126 000,00	16 000,00	55 000,00	33 000,00	30 000,00	0,00	0,00	1 000,00	3 000,00	6 000,00	270 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	4 000,00	0,00	9 000,00	1 000,00	5 000,00	0,00	0,00	1 000,00	4 000,00	1 000,00	25 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	3 500,00	1 000,00	2 500,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	500,00	100,00	200,00	0,00	500,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
6488	Autres charges	0,00	13 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
7391178	Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	3 162,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 162,49
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	3 162,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 162,49

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
--	----	------

IV - ANNEXES IV ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
65	Autres charges de gestion courante	0,00	217 960,00	152 370,00	41 430,00	112 270,00	42 954,00	27 150,00	76 000,00	0,00	0,00	5 400,00	675 534,00
6531	Indemnités	0,00	72 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 500,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	146 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
657363	SPA	0,00	49 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 450,00
65738	Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	0,00	75 010,00	370,00	41 430,00	112 270,00	42 954,00	150,00	1 000,00	0,00	0,00	5 400,00	278 584,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
66	Charges financières	0,00	203 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	0,00	-7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-7 500,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	125 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 900,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	2 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 150,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	116 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
Dépenses	d'ordre	0,00	1 564 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 564 300,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	1 225 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 225 900,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	1 225 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 225 900,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	338 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	338 400,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	338 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	338 400,00
RECETT	ES												
Total rece	ttes de fonctionnement	0,00	5 480 246,49	3 500,00	292 450,00	9 500,00	30 750,00	0,00	0,00	124 050,00	11 000,00	37 000,00	5 988 496,49
Recettes i	réelles	0,00	5 479 846,49	3 500,00	292 450,00	9 500,00	30 750,00	0,00	0,00	124 050,00	11 000,00	37 000,00	5 988 096,49
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	1 165 846,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 165 846,49
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	1 165 846,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 165 846,49
013	Atténuations de charges	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016	l
--	----	------	---

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	66 000,00	2 500,00	178 500,00	9 500,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	37 000,00	332 500,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	26 500,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignen	0,00	0,00	0,00	178 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 500,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	8 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
70848	aux autres organismes	0,00	61 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00
70878	par d'autres redevables	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	3 409 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 409 500,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	1 458 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 458 000,00
7321	Attribution de compensation	0,00	1 010 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 010 000,00
7323	F.N.G.I.R.	0,00	870 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	870 000,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7336	Droits de place	0,00	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	814 500,00	0,00	113 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	928 450,00
7411	Dotation forfaitaire	0,00	88 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
74718	Autres	0,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
7473	Départements	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
74748	Autres communes	0,00	0,00	0,00	88 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 950,00
7478	Autres organismes	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
748311	Compensation des pertes de bases d'impos. à la CET	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professionnelle	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnell	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fonciè	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 000,00	1 000,00	0,00	0,00	750,00	0,00	0,00	124 050,00	2 000,00	0,00	130 800,00
751	Redevances pour concessions, brevets, licences,	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00	0,00	0,00	750,00	0,00	0,00	1 500,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 300,00	0,00	0,00	109 300,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	3 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	2 000,00	0,00	20 000,00

	ВР	2016		
	IV - ANNEXES			
	ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
76	Produits financiers	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7621	Produits autres immobilisations financières réglées à échéance	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
77	Produits exceptionnels	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
Recettes d'ordre 0,000		400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au co	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
--	----	------

IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN	A1.1		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			
DETAIL FONCTIONNEMENT			

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	0 Services généraux des administrations	Total	
DEPENSES TOTALES (2)	3 455 322,49	3 455 322,49	
Dépenses de l'exercice	3 455 322,49	3 455 322,49	
011 Charges à caractère général	503 900,00	503 900,00	
012 Charges de personnel et frais assimilés	831 600,00	831 600,00	
014 Atténuations de produits	5 000,00	5 000,00	
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	3 162,49	3 162,49	
023 Virement à la section d'investissement	1 225 900,00	1 225 900,00	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	338 400,00	338 400,00	
65 Autres charges de gestion courante	217 960,00	217 960,00	
66 Charges financières	203 500,00	203 500,00	
67 Charges exceptionnelles	125 900,00	125 900,00	
RECETTES TOTALES (2)	5 480 246,49	5 480 246,49	
Recettes de l'exercice	4 314 400,00	4 314 400,00	
013 Atténuations de charges	20 000,00	20 000,00	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	400,00	400,00	
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	66 000,00	66 000,00	
73 Impôts et taxes	3 409 500,00		
74 Dotations, subventions et participations	814 500,00	814 500,00	
75 Autres produits de gestion courante	3 000,00	3 000,00	
76 Produits financiers	500,00	500,00	
77 Produits exceptionnels	500,00	500,00	
Restes à réaliser - reports	1 165 846,49	1 165 846,49	
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi	1 165 846,49	1 165 846,49	

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE		ВР	2016
	IV - ANNEXES	IV	
	ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1	

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	1 Sécurité et salubrité publiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	259 670,00	259 670,00
Dépenses de l'exercice	259 670,00	259 670,00
011 Charges à caractère général	11 000,00	11 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	96 300,00	96 300,00
65 Autres charges de gestion courante	152 370,00	152 370,00
RECETTES TOTALES (2)	3 500,00	3 500,00
Recettes de l'exercice	3 500,00	3 500,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 500,00	2 500,00
75 Autres produits de gestion courante	1 000,00	1 000,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	2 Enseignement-forma tion	Total
DEPENSES TOTALES (2)	828 930,00	828 930,00
Dépenses de l'exercice	828 930,00	828 930,00
011 Charges à caractère général	275 900,00	275 900,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	511 600,00	511 600,00
65 Autres charges de gestion courante	41 430,00	41 430,00
RECETTES TOTALES (2)	292 450,00	292 450,00
Recettes de l'exercice	292 450,00	292 450,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	178 500,00	178 500,00
74 Dotations, subventions et participations	113 950,00	113 950,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE BP 2016
--

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	3 Culture	Total
DEPENSES TOTALES (2)	372 470,00	372 470,00
Dépenses de l'exercice	372 470,00	372 470,00
011 Charges à caractère général	65 200,00	65 200,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	195 000,00	195 000,00
65 Autres charges de gestion courante	112 270,00	112 270,00
RECETTES TOTALES (2)	9 500,00	9 500,00
Recettes de l'exercice	9 500,00	9 500,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 500,00	9 500,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 4 Sport et jeunesse

	4	Total
CHAPITRES (1)	Sport et jeunesse	
DEPENSES TOTALES (2)	509 154,00	509 154,00
Dépenses de l'exercice	509 154,00	509 154,00
011 Charges à caractère général	196 600,00	196 600,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	269 600,00	269 600,00
65 Autres charges de gestion courante	42 954,00	42 954,00
RECETTES TOTALES (2)	30 750,00	30 750,00
Recettes de l'exercice	30 750,00	30 750,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	30 000,00	30 000,00
75 Autres produits de gestion courante	750,00	750,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.1	

DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	5 Interventions sociales et santé	Total
DEPENSES TOTALES (2)	27 250,00	27 250,00
Dépenses de l'exercice	27 250,00	27 250,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	100,00	100,00
65 Autres charges de gestion courante	27 150,00	27 150,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A1.1	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	6 Famille	Total
DEPENSES TOTALES (2)	76 000,00	76 000,00
Dépenses de l'exercice	76 000,00	76 000,00
65 Autres charges de gestion courante	76 000,00	76 000,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
--	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 7 Logement

	7	Total
CHAPITRES (1)	Logement	
DEPENSES TOTALES (2)	49 950,00	49 950,00
Dépenses de l'exercice	49 950,00	49 950,00
011 Charges à caractère général	38 450,00	38 450,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	11 500,00	11 500,00
RECETTES TOTALES (2)	124 050,00	124 050,00
Recettes de l'exercice	124 050,00	124 050,00
75 Autres produits de gestion courante	124 050,00	124 050,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE BP 2016
--

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	8 Aménagement et services urbains,	Total
DEPENSES TOTALES (2)	313 800,00	313 800,00
Dépenses de l'exercice	313 800,00	313 800,00
011 Charges à caractère général	225 300,00	225 300,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	88 500,00	88 500,00
RECETTES TOTALES (2)	11 000,00	11 000,00
Recettes de l'exercice	11 000,00	11 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 000,00	9 000,00
75 Autres produits de gestion courante	2 000,00	2 000,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMIMONE DE LA ROCHETTE - 73 - COMIMONE DE LA ROCHETTE BP 2016	COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE		2016
--	--	--	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	9 Action économique	Total
DEPENSES TOTALES (2)	95 950,00	95 950,00
Dépenses de l'exercice	95 950,00	95 950,00
011 Charges à caractère général	44 050,00	44 050,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	46 500,00	46 500,00
65 Autres charges de gestion courante	5 400,00	5 400,00
RECETTES TOTALES (2)	37 000,00	37 000,00
Recettes de l'exercice	37 000,00	37 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	37 000,00	37 000,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE BP 2016
--

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

	0	Total
CHAPITRES (1)	Services généraux	
CHAPTIKES (1)	des administrations	
	publiques locales	
DEPENSES TOTALES (2)	1 393 027,62	1 393 027,62
Dépenses de l'exercice	1 144 730,00	1 144 730,00
Non individualisées en opérations	1 123 730,00	1 123 730,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	400,00	400,00
041 Opérations patrimoniales	10 330,00	10 330,00
16 Emprunts et dettes assimilées	640 000,00	640 000,00
20 Immobilisations incorporelles	91 700,00	91 700,00
21 Immobilisations corporelles	381 300,00	381 300,00
N° Opérations	21 000,00	21 000,00
370 AMENAGEMENT RSP ET ESPACE ASSO	21 000,00	21 000,00
Restes à réaliser - reports	248 297,62	248 297,62
Non individualisées en opérations	151 697,62	151 697,62
001 Solde d'exécution de la section d'investis	96 822,62	96 822,62
20 Immobilisations incorporelles	38 875,00	38 875,00
21 Immobilisations corporelles	16 000,00	16 000,00
N° Opérations	96 600,00	96 600,00
370 AMENAGEMENT RSP ET ESPACE ASSO	11 000,00	11 000,00
370 AMENAGEMENT RSP ET ESPACE ASSO	45 600,00	45 600,00
370 AMENAGEMENT RSP ET ESPACE ASSO	40 000,00	40 000,00
RECETTES TOTALES (2)	2 746 457,62	2 746 457,62
Recettes de l'exercice	2 746 457,62	2 746 457,62
Non affectées aux opérations	2 704 457,62	2 704 457,62
021 Virement de la section de fonctionnemen	1 225 900,00	1 225 900,00
024 Produits de cessions	10 000,00	10 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	338 400,00	338 400,00
041 Opérations patrimoniales	10 330,00	10 330,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 096 827,62	1 096 827,62
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	23 000,00	23 000,00
Affectées aux opérations	42 000,00	42 000,00
370 AMENAGEMENT RSP ET ESPACE ASSO	42 000,00	42 000,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2	

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016	
--	----	------	--

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	1 Sécurité et salubrité publiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	19 850,00	19 850,00
Dépenses de l'exercice	13 000,00	13 000,00
Non individualisées en opérations	13 000,00	13 000,00
21 Immobilisations corporelles	13 000,00	13 000,00
Restes à réaliser - reports	6 850,00	6 850,00
Non individualisées en opérations	6 850,00	6 850,00
21 Immobilisations corporelles	6 850,00	6 850,00
RECETTES TOTALES (2)	50 000,00	50 000,00
Recettes de l'exercice	50 000,00	50 000,00
Non affectées aux opérations	50 000,00	50 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	50 000,00	50 000,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	2 Enseignement-forma tion	Total
DEPENSES TOTALES (2)	187 500,00	187 500,00
Dépenses de l'exercice	167 500,00	167 500,00
Non individualisées en opérations	167 500,00	167 500,00
21 Immobilisations corporelles	167 500,00	167 500,00
Restes à réaliser - reports	20 000,00	20 000,00
Non individualisées en opérations	20 000,00	20 000,00
21 Immobilisations corporelles	20 000,00	20 000,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	3 Culture	Total
DEPENSES TOTALES (2)	406 430,00	406 430,00
Dépenses de l'exercice	-3 600,00	-3 600,00
Non individualisées en opérations	11 400,00	11 400,00
21 Immobilisations corporelles	11 400,00	11 400,00
N° Opérations	-15 000,00	-15 000,00
368 NOUVELLE BIBLIOTHEQUE	-15 000,00	-15 000,00
Restes à réaliser - reports	410 030,00	410 030,00
Non individualisées en opérations	2 530,00	2 530,00
21 Immobilisations corporelles	2 530,00	2 530,00
N° Opérations	407 500,00	407 500,00
368 NOUVELLE BIBLIOTHEQUE	6 000,00	6 000,00
368 NOUVELLE BIBLIOTHEQUE	401 500,00	401 500,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	4 Sport et jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	557 500,00	557 500,00
Dépenses de l'exercice	557 500,00	557 500,00
Non individualisées en opérations	116 500,00	116 500,00
21 Immobilisations corporelles	116 500,00	116 500,00
N° Opérations	441 000,00	441 000,00
336 STADE - voie d'accès et travaux	16 000,00	16 000,00
373 AMENAGEMENT DE LA BASE DE LOISI	425 000,00	425 000,00
RECETTES TOTALES (2)	110 000,00	110 000,00
Recettes de l'exercice	110 000,00	110 000,00
Affectées aux opérations	110 000,00	110 000,00
373 AMENAGEMENT DE LA BASE DE LOISI	110 000,00	110 000,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	7 Logement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	3 950,00	3 950,00
Dépenses de l'exercice	2 000,00	2 000,00
Non individualisées en opérations	2 000,00	2 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	2 000,00
Restes à réaliser - reports	1 950,00	1 950,00
Non individualisées en opérations	1 950,00	1 950,00
21 Immobilisations corporelles	1 950,00	1 950,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

	8	Total
CHAPITRES (1)	Aménagement et services urbains,	
	environnement	
DEPENSES TOTALES (2)	377 050,00	377 050,00
Dépenses de l'exercice	324 000,00	324 000,00
Non individualisées en opérations	104 000,00	104 000,00
20 Immobilisations incorporelles	2 000,00	2 000,00
21 Immobilisations corporelles	102 000,00	102 000,00
N° Opérations	220 000,00	220 000,00
360 ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS	20 000,00	20 000,00
360 ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS	200 000,00	200 000,00
Restes à réaliser - reports	53 050,00	53 050,00
Non individualisées en opérations	8 150,00	8 150,00
21 Immobilisations corporelles	8 150,00	8 150,00
N° Opérations	44 900,00	44 900,00
360 ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS	15 000,00	15 000,00
360 ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS	2 900,00	2 900,00
361 ENTRETIEN DES VOIRIES COMMUNAL	12 000,00	12 000,00
371 AMENAGEMENT EXTERIEURS FERME	15 000,00	15 000,00
RECETTES TOTALES (2)	30 000,00	30 000,00
Recettes de l'exercice	30 000,00	30 000,00
Non affectées aux opérations	20 000,00	20 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	20 000,00	20 000,00
Affectées aux opérations	10 000,00	10 000,00
371 AMENAGEMENT EXTERIEURS FERME	10 000,00	10 000,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2	

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 9 Action économique

	9	Total
CHAPITRES (1)	Action économique	
DEPENSES TOTALES (2)	24 150,00	24 150,00
Dépenses de l'exercice	17 500,00	17 500,00
Non individualisées en opérations	17 500,00	17 500,00
21 Immobilisations corporelles	17 500,00	17 500,00
Restes à réaliser - reports	6 650,00	6 650,00
Non individualisées en opérations	2 850,00	2 850,00
20 Immobilisations incorporelles	1 950,00	1 950,00
21 Immobilisations corporelles	900,00	900,00
N° Opérations	3 800,00	3 800,00
372 BATIMENTS CAMPING	3 800,00	3 800,00
RECETTES TOTALES (2)	33 000,00	33 000,00
Recettes de l'exercice	33 000,00	33 000,00
Affectées aux opérations	33 000,00	33 000,00
372 BATIMENTS CAMPING	33 000,00	33 000,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1	

Nature		Date de la décision de	Montant maximum	Montant des	Mont rembours	Encours restant dû au	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 01/01/N	tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	01/01/N	
519	Crédits de trésorerie (Total)						

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2	

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature		Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de		Taux initial			Périodicité	Profil	Possibilité de	Catégorie
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file					taux d'intérêt (3)	d'intérêt (4)	Niveau de taux (5)	Taux actua- riel	Devise	des rembourse- ments (6)	d'amortissement (7)	rembour- sement anticipé partiel O/N	d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 287 700,00									
1641 Emprunts en euros (total)					10 287 700,00									
CM/2003/ 00740	CREDIT MUTUEL SAVOIE MONT BLANC	25/05/2003		25/09/2003	1 000 000,00	F		4.15	4.15		А	Х	N	A-1
CE20041579902	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	11/10/2004		25/01/2005	1 000 000,00	F		4.08	4.08		Т	Х	Ν	A-1
CM2006102780243	CREDIT MUTUEL COMBE DE SAVOIE VAL GELON	15/12/2005		31/12/2006	1 000 000,00			3.2	3.2		А	X	N	A-1
CE/2007/ AR0103	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	13/06/2007		01/12/2008	1 500 000,00	F		3.78	3.78		A	X	N	A-1
CFFL/2007/MON25	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	24/11/2007		01/03/2008	500 000,00	F		4.63	4.63		А	С	N	A-1
SG/2008/17462 0	SOCIETE GENERALE	07/05/2008		05/02/2009	2 500 000,00	F		4.69	4.69		Т	С	N	A-1
303005823701042	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	27/11/2013		01/04/2014	400 000,00	F		3.46	3.54033		Т	С	0	A-1
2877583-8152-50	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	31/03/2014		20/09/2015	1 382 700,00	R		0.43465	1.75		Т	С	N	A-1
287583/9001706	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	06/11/2015		01/12/2017	152 500,00	F		0.0	0.0		А	F	N	A-1
287583/9001707	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	06/11/2015		01/04/2018	152 500,00	F		0.0	0.0		А	F	N	A-1
MON505232EUR/05	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/10/2015		01/02/2016	700 000,00	F		1.45	1.4575		Т	С	0	A-1
Total général					10 287 700,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	

					Emprunts	et Dettes	au 01/01/2	016				
Nature	Couverture ?		Catégorie d'emprunt	Capital restant			Taux d'inté	rêt	Anr			
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	O/N Couvert (10)		après couverture éventuelle (11)	dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 306 997,04					635 705,25	200 087,65	0,00	50 508,17
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 306 997,04					635 705,25	200 087,65	0,00	50 508,17
CM/2003/ 00740	N	0,00		171 053,78	1,67	F		4.15	83 788,27	7 098,73	0,00	965,74
CE20041579902	N	0,00		328 638,96	3,75	F		4.08	77 226,78	12 236,90	0,00	1 880,56
CM2006102780243	N	0,00		386 984,72	4,92	F		3.2	72 599,51	12 383,51	0,00	27,95
CE/2007/ AR0103	N	0,00		685 237,55	5,25	F		3.78	102 017,06	30 835,69	0,00	19 683,69
CFFL/2007/MON25	N	0,00		225 618,07	6,17	F		4.63	32 231,15	10 446,12	0,00	7 461,51
SG/2008/17462 0	N	0,00		1 785 714,40	17,33	F		4.69	102 040,80	82 121,00	0,00	12 384,29
303005823701042	N	0,00		353 333,31	13,00	F		3.54033	26 666,68	11 879,33	0,00	2 825,67
2877583-8152-50	N	0,00		1 365 416,25	19,58	R		1.75	69 135,00	23 288,80	0,00	3 756,26
287583/9001706	N	0,00		152 500,00	1,92	F		0.0	0,00	0,00	0,00	0,00
287583/9001707	N	0,00		152 500,00	2,25	F		0.0	0,00	0,00	0,00	0,00
MON505232EUR/05	N	0,00		700 000,00	9,83	F		1.4575	70 000,00	9 797,57	0,00	1 522,50
Total général		0,00		6 306 997,04					635 705,25	200 087,65	0,00	50 508,17

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement. (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)		

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00)								0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00)								0,00	0,00	0,00 %

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ Capital restant dû: En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indices sous jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE

ВP

2016

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1) IV A2.4

Indices s	ous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits	11					
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	6 306 997,04					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5	

	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
		Capital				Nature de	Nationalda					Primes é	ventuelles
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le		Effet de l'instrument de couverture											
	Référence de	Référence		ux payé Taux		Charges et produ depuis l'origine		Catégorie d'emprunt (8)					
numéro de contrat)	l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture				
Total													

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES		7

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.6
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité au cours de	Dont		
REPARTITION PAR PRETEUR	l'origine (2)	- / - / N	l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL						
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat. (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV]
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.7	
AUTRES DETTES		

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

B-3-4-A27 65

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	BP	2016
IV - ANNEXES	IV]
FLEMENTS DU BILAN	Δ3	

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL					
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 000,00€					
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)			
Linéaire	202 Frais réalisation documents urbanisme et numération cadastra	10			
Linéaire	2031-Frais d'études	5			
Linéaire	2033- frais d'insertion	5			
Linéaire	2051-logiciels	2			
Linéaire	2121-Plantations d'arbres et d'arbustes	20			
Linéaire	2128-autres agencements et aménagement de terrains	30			
Linéaire	2135-inst. générales, agencem, aménagem des constructions	20			
Linéaire	2138-bâtiments légers, abris	15			
Linéaire	2152-Installations de voirie	30			
Linéaire	21568-materiel incendie, sécurité,défibrillateurs	10			
Linéaire	2158-autres installations matériel et outillages techniques	10			
Linéaire	2181-installations générales, agencements et aménagements divers	20			
Linéaire	2182-voitures	10			
Linéaire	2183-matériel de bureau et matériel informatique	5			
Linéaire	2184-Mobilier	15			
Linéaire	2188-autres immobilisations corporelles	10			
Linéaire	2188-livres de bibliothèque	5			
Linéaire	aménagements de cimetières	30			
Linéaire	appareils de laboratoire	10			
Linéaire	appareils de levage-ascenseurs	30			
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrains	30			
Linéaire	camions et véhicules industriels	8			
Linéaire	équipements de cuisine	15			
Linéaire	équipements sportifs	15			
Linéaire	installations et appareils de chauffage	20			
Linéaire	materiel classique	10			
Linéaire	materiel de bureau électrique ou électronique	10			

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	BP	2016
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A4	
ETAT DES PROVISIONS		

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitu- tion de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

⁽¹⁾Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée (2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV]
ELEMENTS DU BILAN	A5	1
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)		

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE		
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A6.1	1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)		
DEPENSE =A + B	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES 640 400,00		ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES		I 640 400,00
16 Empru	ints et dettes assimilées (A)	640 000,00	640 000,00		
1641	Emprunts en euros	640 000,00	640 000,00		
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	400,00	400,00		
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	400,00	400,00		
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	640 400,00	650 005,00	D001 96 822,62	1 387 227,62

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE		
IV - ANNEXES	IV	

A6.2 **ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES**

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 924 300,00	III 1 924 300,00
Ressource	s propres externes de l'année (a)	350 000,00	350 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	330 000,00	330 000,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00
Ressource	s propres internes de l'année (b)(3)	1 574 300,00	1 574 300,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	3 890,00	3 890,00
28031	Amortissements des frais d'études	4 870,00	4 870,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	180,00	180,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	480,00	480,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	15 650,00	15 650,00
28051	Concessions et droits similaires	8 450,00	8 450,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 150,00	1 150,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	7 250,00	7 250,00
281316	Equipements du cimetière	1 660,00	1 660,00
281318	Autres bâtiments publics	4 370,00	4 370,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	46 300,00	46 300,00
28138	Autres constructions	9 720,00	9 720,00
28151	Réseaux de voirie	3 120,00	3 120,00
28152	Installations de voirie	12 000,00	12 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	180,00	180,00
281532	Réseaux d'assainissement	100,00	100,00
281538	Autres réseaux	8 990,00	8 990,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	6 100,00	6 100,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 130,00	2 130,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	3 230,00	3 230,00
28182	Matériel de transport	34 550,00	34 550,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	16 150,00	16 150,00
28184	Mobilier	20 360,00	20 360,00
28188	Autres immobilisations corporelles	127 520,00	127 520,00
024	Produits de cessions	10 000,00	10 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 225 900,00	1 225 900,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 924 300,00	0,00	0,00	746 827,62	2 671 127,62

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 387 227,62
Ressources propres disponibles	IV 2 671 127,62
Solde	V = IV - II (6) + 1 283 900,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	BP	2016
COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE		2010

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
			ı	Dotations et participations reçues	
			A	autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

COMMUNE DE LA DOCUETTE DE COMMUNE DE LA DOCUETTE		0040
COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	I BP	2016

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	Ax.2.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimiléés			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	BP	2016
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A8	1
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL	TOTAL						
							-

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

B-3-4-A8 73

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9	

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : Réseau eau potable	Date de la délibération :			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2016 (2)	RAR 2015 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	192 458,82	0,00	0,00	0,00	
458101 Dépenses nouvelles (5)	192 458,82	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	192 458,82	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	192 458,82	0,00	0,00	0,00	
458201 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	192 458,82	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	192 458,82	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

⁽⁵⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽⁶⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽⁷⁾ Indiquer le chapitre

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9	

N° opération : 45802 Intitulé de l'opération : F	Réseau électrique esthétique	e esthétique Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2016 (2)	RAR 2015 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	468 566,51	0,00	0,00	0,00
458102 Dépenses nouvelles (5)	262 293,76	0,00	0,00	0,00
458102 Annulations sur dépenses (c)(6)	206 272,75	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)	262 293,76	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	451 798,46	0,00	0,00	0,00
041 Financement par la collectivité (ou le service)	156 855,74	0,00	0,00	0,00
458202 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	294 942,72	0,00	0,00	0,00
458202 Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	451 798,46	0,00	0,00	0,00

B-3-4-A9

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

⁽⁵⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽⁶⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽⁷⁾ Indiquer le chapitre

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	А9	

N° opération : 45803	Intitulé de l'opération : Opération sur rue des	Date de la délibération :			
		moire réalisations s au 01/01/2016 (2)	RAR 2015 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)		114 145,25	0,00	0,00	0,00
458103 Dépenses nouvelles (5)		114 145,25	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)		114 145,25	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)		82 138,75	0,00	0,00	0,00
458203 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		82 138,75	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)		82 138,75	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

⁽⁵⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽⁶⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽⁷⁾ Indiquer le chapitre

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9	

N° opération : 45804	Intitulé de l'opération : Eau potable rue Férice	Date de la délibération :			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2016 (2)	RAR 2015 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	64 966,70	0,00	0,00	0,00	
458104 Dépenses nouvelles (5)	64 966,70	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	64 966,70	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	64 966,70	0,00	0,00	0,00	
458204 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	64 966,70	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	64 966,70	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

⁽⁵⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽⁶⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽⁷⁾ Indiquer le chapitre

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.1	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		

Désignation du bénéficiaire	Année mobilisatior d'amortisse l'empru	et profil ement de	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée rési-	Périodi- cité des rem-		Taux initi	al	т	Γaux à la date d budget ι		Catégorie	Indices ou devises pouvant	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil		de file		0.70.720.0	duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	a simprame (17)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 706 700,68	3 809 969,32											131 863,50	156 960,63
OPAC	1998		CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS ZAC	SOC CDC (Emprunt)	123 562,94	9 117,74	0,08	А	F		3,6	F		3,6			328,24	9 117,74
OPAC	1998		CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS	SOC CDC (Emprunt)	16 796,74	4 227,25	3,58	Α	F		3,6	F		3,6			152,18	1 001,40
OPAC	1998		FOYER LOGEMENTS	SOC CDC (Emprunt)	27 433,02	5 350,01	2,58	Α	F		3,35	F		3,35	5		179,23	1 724,88
OPAC	1999	С	LOGEMENTS OPAC	SOC CDC (Emprunt)	168 442,60	40 105,32	4,50	Α	R		5,38	R		5,38			2 157,67	8 021,08
OPAC	1999		LOGEMENTS-GA RAGES OPAC	SOC CDC (Emprunt)	10 762,54	2 244,17	2,50	Α	F		3,8	F		3,8			85,28	720,30
OPAC DE LA SAVOIE	2005	х	REAMENAGEMEN T DE PRETS	SOC CDC (Emprunt)	137 194,14	53 322,40	4,50	Α	F		3,3	F		3,3			1 759,64	9 983,45
OPAC	2006		OPERATION IMMEUBLE LES BRUYERES	SOC CDC (Emprunt)	93 884,00	93 884,00	4,08	А	R		2,95	R		2,95			2 769,58	0,00
OPAC	2006		AMELIORATION DES LOGEMENTS LES CHAMOIS	SOC CDC (Emprunt)	441 653,00	316 008,52	14,33	А	F		4,15	i F		4,15			13 114,35	15 606,72

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.1	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		

Désignation du bénéficiaire	Année mobilisatior d'amortisse l'empru	n et profil ement de	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-		Taux init	ial	1	Γaux à la date α budget		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant	Annuité garanti l'exer	
	Année	Profil		de file		01/01/2010	duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	u emprunt (7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
OPAC	2006		IMMEUBLE LES BRUYERES REHABILITATION SUBVENTIONNEE	SOC CDC (Emprunt)	56 116,00	21 480,46	4,33	А	R		2,95	S R		2,95			633,67	4 049,99
OPAC	2008		DELIB 2008/04/07 ZAC SEYTAZ - RACHAT MAISON LOCATI	SOC CDC (Emprunt)	28 418,00	26 117,38	27,83	А	R		4,6	8 R		4,6			1 201,40	447,48
SAVOISIENNE DE L'HABITAT	2009		CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS LE SIGNAL	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	875 000,00	765 251,26	22,58	Т	F		4,75	5 F		4,75			36 016,91	18 853,69
RECUP ALLOBROGES HABITAT	2010		3 LOGEMENTS LOCATIFS PLAI LE SIGNAL (PLAI FONCIER) réamenagement	SOC CDC (Emprunt)	45 978,84	44 059,41	43,00	Т	R		0,2615	5 R		0,2615			114,27	963,49
ALLOBROGES HABITAT	2010		PLAI TRAVAUX - CONSTRUCTION 3 LOGEMENTS LE SIGNAL (réamenagement	SOC CDC (Emprunt)	99 653,55	94 241,81	33,00	Т	R		0,2615	S R		0,2615			243,78	2 716,50
ALLOBROGES HABITAT	2011		CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS RUE DES ROSES	SOC CDC (Emprunt)	104 355,00	95 005,15	34,17	А	V		1,8	8 V		1,8			1 710,09	1 972,16
OPAC	2011	х	REAMENAGEMEN T PRET N °1015506+118417 7	SOC CDC (Emprunt)	400 614,11	295 739,89	9,50	Т	F		2,92	P F		2,92			8 345,90	26 618,66
OPAC DE LA SAVOIE	2011		LE ST HUGON /OPAC 20 LOGEMENTS LOCATIFS	SOC CDC (Emprunt)	135 000,00	102 658,70	9,92	А	F		1,91	F		1,91			1 960,78	8 475,05

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.1	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		

Désignation du bénéficiaire	Année mobilisatior d'amortisse l'empru	et profil ement de	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi	al	Т	Γaux à la date d budget (Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil		de file			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
OPAC DE LA SAVOIE	2011		LE CUCHERON REHABILITATION 35 LOGEMENTS	SOC CDC (Emprunt)	236 250,00	179 652,75	9,92	Α	F		1,91	F		1,91			3 431,37	14 831,33
SEMCODA	2011		LES ALLEES DU COLOMBIER / CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS	SOC CDC (Emprunt)	54 500,00	52 554,48	46,42	А	F		2,05	F		2,05			1 077,37	675,27
SEMCODA	2011		LES ALLEES DU COLOMBIER / ACQUISITION FONCIERE	SOC CDC (Emprunt)	168 950,00	158 813,00	46,42	А	F		2,85	F		2,85			4 526,17	3 379,00
SEMCODA	2011		LES ALLEES DU COLOMBIER / CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS	SOC CDC (Emprunt)	218 050,00	207 115,83	36,42	A	F		2,05	F		2,05			4 245,87	3 795,17
SEMCODA	2011		LES ALLEES DU COLOMBIER/CON STRUCTION 14 LOGEMENTS	SOC CDC (Emprunt)	425 000,00	407 004,18	36,42	A	F		2,85	F		2,85			11 599,62	6 343,73
ALLOBROGES HABITAT	2011		ACQUISITION FONCIERE POUR LA CONSTRUCTION 3 LOGEMENTS RUE DES RO	SOC CDC (Emprunt)	47 392,50	44 321,91	44,17	A	٧		1,8	V		1,8			797,79	647,68
OPAC	2013		ACQUISITION FONCIERE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS AU	SOC CDC (Emprunt)	28 798,98	28 798,98	49,17	A	F		0,8	F					704,62	508,41

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT BP 2016 IV BB 2016

Désignation du bénéficiaire	Année mobilisation d'amortisse l'empru	et profil ement de	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée rési-	Périodi- cité des rem-		Taux initi	al	Т	aux à la date d budget (Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant	Annuité garanti l'exer	
	Année	Profil		de file		01/01/2010	duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	· u emprunt (7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
OPAC	2013		CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS LOCATIFS AU COLOMBIER	SOC CDC (Emprunt)	521 580,69	521 580,69	39,17	A	F		1,6	F					25 035,87	11 811,47
OPAC	2013		ACQUISITION FONCIERE POUR LA CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS AU COL	SOC CDC (Emprunt)	153 993,46	153 993,46	49,17	А	F		1,6	F					7 535,41	2 718,56
OPAC	2013		CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS AU COLOMBIER	SOC CDC (Emprunt)	87 320,57	87 320,57	39,17	А	F		0,8	F					2 136,44	1 977,42
TOTAL GENERAL					4 706 700,68	3 809 969,32											131 863,50	156 960,63

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2	

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeu	r en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1) Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1) Annuité nette de la dette de l'exercice (2) Provisions pour garanties d'emprunts	A B C D	0,00 0,00 0,00 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	4 822 250,00

0,00%

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	1
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3	1
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		

Exercice d'origine	Nature du bien ayant fait l'obiet du contrat	Montant de la redevance de	Désignation du crédit	Durée du	Montant des redevances restant à courir									
du contrat	(1)	l'exercice	bailleur	contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)				

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B-3-4-B13 83

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4	

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

B-3-4-B13

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	1
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.5	1
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodi- cité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL			•				

B-3-4-B13 85

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT):

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne «Dette en capital 01/01/N» correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en car d'onset de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en car d'onset de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en car d'onset de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en car d'onset de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. cas d'appel de la garantie.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	1
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.6	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
тот	TOTAL						

B-3-4-B13 86

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV]
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7	1

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	!	L FC	NCTIONNEMENT		
- 6574	SUBVENTION LA	SUBVENTION ANNUELLE	ALLIANCE ROCHETTOISE GYMNASTIQUE	Associations	1 070,00
6574	ROCHETTE SUBVENTION LA	SUBVENTION ANNUELLE	AMERICAN BOXING LA ROCHETTE 73	Associations	1 000,00
6574	ROCHETTE SUBVENTION LA	SUBVENTION ANNUELLE	AMICALE DES DONNEURS DE SANG	Associations	300,00
6574	ROCHETTE SUBVENTION	SUBVENTION ANNUELLE	ARCADE	Associations	13 000,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION ANNUELLE	ART DANSE	Associations	1 000,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION ANNUELLE	ART ET SON	Associations	580,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION ANNUELLE	ASCROPOL	Associations	690,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION ANNUELLE	BELLES GRIMPES EN BELLEDONNE	Associations	1 040,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE CAF	SUBVENTION ANNUELLE CAF	BIEN VIVRE EN VAL GELON	Associations	1 420,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	CAPR	Associations	690,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	CLUB AIKIDO	Associations	500,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	CLUB DE PLONGEE DU PAYS ROCHETTOIS	Associations	440,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	CLUB DES AINES RURAUX	Associations	1 000,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	CLUB NAUTIQUE ROCHETTOIS	Associations	1 600,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	CLUB TOURISTIQUE MONTAGNARD ROCHETTOIS	Associations	1 770,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	COEUR DE SAVOIE ESCRIME	Associations	300,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	COMITE DE JUMELAGE DE LA ROCHETTE	Associations	1 500,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	COMITE DES FETES DE LA ROCHETTE	Associations	43 000,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	COMITE HANDISPORT SAVOIE	Associations	150,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	COOPERATIVE SCOLAIRE LA CROISETTE	Associations	6 540,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	COOPERATIVE SCOLAIRE LES GRILLONS	Associations	4 920,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	COURSE D ORIENTATION COEUR DE SAVOIE	Associations	480,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	COYOTES DANCERS SAVOISIENS	Associations	410,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE LA ROCHETTE	MISE A DISPOSITION DIRECTEUR	ECOLE DE MUSIQUE LA ROCHETTE	Associations	61 000,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	FILMIZ73	Associations	800,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	FNATH	Associations	150,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	FOOTBALL CLUB ROCHETTOIS	Associations	1 180,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	FOYER POUR TOUS	Associations	1 460,00

 ⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.
 B-3-4-B17

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE BP 201	COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
---	--	----	------

IV - ANNEXES IV **ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS** B1.7 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	de l'organisme Nature juridique de l'organisme	
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE	Associations	410,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Associations	300,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	HANDBALL ROCHETTOIS	Associations	1 280,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	HARMONIE L UNION	Associations	4 000,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	HORIZON ZUMBA FITNESS	Associations	1 400,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	JUDO OLYMPIQUE DES 4 VALLEES	Associations	510,00
6574	SUBVENTION	SUBVENTION ANNUELLE	LATELIER DE LA DANSE	Associations	1 040,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	LA BOULE ROCHETTOISE	Associations	620,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	LA TRUITE ARC EN CIEL	Associations	800,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	LE YOGA ROCHETTOIS	Associations	300,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	LES BALADINS DU VAL GELON	Associations	440,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	MISSION LOCALE JEUNES	Associations	8 910,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE	Associations	29 970,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	OFFICE TOURISME	Associations	5 400,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	PETANQUE CLUB ROCHETTOIS	Associations	1 000,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	PING ROCHETTOIS	Associations	599,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	PREVENTION ROUTIERE DE LA SAVOIE	Associations	150,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	REGUL MATOUS	Associations	200,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	SECTION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DU VAL GELON	Associations	370,00
6574	SUBVNETION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	TAROT CLUB DU CANTON DE LA ROCHETTE	Associations	300,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	TENNIS CLUB PONTCHARRA LA ROCHETTE	Associations	760,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	UNSS SPORT SCOL ROCHETTOIS	Associations	1 460,00
6574	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION ANNUELLE	YOGA ASANA	Associations	545,00

 ⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.
 B-3-4-B17

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	7
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1	1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		

	Montant des AP			Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	

B-3-4-B21 89

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2	
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		

	Montant des AE			Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

B-3-4-B21 90

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	1
ENGAGEMENTS HORS BILAN	В3	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE		

Libellé de la recette :									
Reste à employer au 01/01/N :									
Recettes				Dépenses					
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant		
Reste à employer au 31/12/N :									

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/	12/N :		•

B-3-4-B3 91

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE BP 2016

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPI	OIS BUDGETAIRES (3))		S POURVUS SUR EM GETAIRES EN ETPT (4	
	(2)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7	1	8	7	1	8
ATTACHE	А	1	0	1	0	0	0
attaché	Α	0	0	0	0	1	1
REDACTEUR	В	2	0	2	2	0	2
REDACTEUR PPL CL1	В	1	0	1	1	0	1
ADJOINT ADM CL2	С	1	1	2	2	0	2
ADJOINT ADM PPL CL1	С	1	0	1	1	0	1
ADJOINT ADM PPL CL2	С	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		14	15	29	23	4	27
TECHNICIEN PL CL1	В	1	0	1	1	0	1
TECHNICIEN TERRITORIAL	В	1	0	1	1	0	1
ADJOINT TECH CL2	С	7	14	21	15	0	15
ADJOINT TECH PPL CL2	С	3	0	3	3	0	3
ADJOINT TECHN CL 1	С	0	1	1	1	0	1
adjoint technique 2ème classe	С	0	0	0	0	4	4
AGENT DE MAITRISE	С	1	0	1	1	0	1
AGENT DE MAITRISE PPL	С	1	0	1	1	0	1
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3	4	7	5	2	7
ATSEM 1ERE CLASSE	С	0	3	3	1	0	1
atsem 1ère classe	С	0	0	0	0	2	2
ATSEM PPL CL2	С	3	1	4	4	0	4
FILIERE SPORTIVE (g)		1	0	1	1	0	1
EDUC ACTIVITES PHYS ET SPORTIVES	В	1	0	1	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (h)		4	1	5	4	1	5
ASSIST D ENSEIGNEMENT ARTIST PPL CL1	В	1	0	1	1	0	1

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE BP 2016

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPL	OIS BUDGETAIRES (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
	(2)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ASSISTANT DE CONSERVATION PATR PPL 1ERE CL	В	1	0	1	1	0	1
ADJOINT DU PATRIMOINE 1ERE CLASSE	С	0	1	1	1	0	1
ADJOINT DU PATRIMOINE 2EME CLASSE	С	1	0	1	0	0	0
adjoint du patrimoine classe 2	С	0	0	0	0	1	1
ADJOINT DU PATRIMOINE PPL 2EME CLASSE	С	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		1	14	15	2	10	12
ANIMATEUR PPL CL2	В	0	0	0	0	0	0
ADJOINT D ANIMATION 2E CLASSE	С	1	14	15	2	0	2
adjoint d'animation classe 2	С	0	0	0	0	10	10
FILIERE POLICE (j)		2	0	2	2	0	2
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	С	1	0	1	1	0	1
CHEF DE POLICE	С	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		32	35	67	44	18	62

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES	ES SECTEUR REMUNERATION (3)		CONTRAT		
01/01/2016	(1)	(2)	Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
attaché	А	ADM		0,00	vacance	CDD
adjoint d'animation classe 2	С	ANIM		0,00	vacance	CDD
adjoint du patrimoine classe 2	С	CULT		0,00	vacance	CDD
atsem 1ère classe	С	MS		0,00	vacance	CDD
adjoint technique 2ème classe	С	TECH		0,00	vacance	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

 $\mathsf{SP}:\mathsf{Sportif}.$

CULT : Culturel

ANIM : Animation.
PM · Police

PIVI : POlice.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a°: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3. 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV]
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C2]
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT		
FINANCIER		
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)		

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
<u>Autres</u>				

⁽¹⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif); (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	BP	2016
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.1	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE		
OU L'ETABLISSEMENT		

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.2	1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)		

Catégorie d'établiss	sement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.3	1
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	l'activité	TVA (oui / non)

B-3-4-C31 99

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.4	1
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

B-3-4-C31 100

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV]
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1	

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2015 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2015 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2015 (%)
Taxe d'habitation	4 107 000,00	12,613	10,970	2,047	450 538,00	14,918
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4 321 000,00	3,299	22,180	2,024	958 398,00	5,390
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	10 100,00	-7,339	83,590	2,001	8 443,00	-5,485
TOTAL	8 438 100,00	7,616			1 417 379,00	8,166

B-3-4-D1 101

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES	D2	

Présenté par l'André DURAND - MAIRE, A La Rochette, le 16/03/2016 L'André DURAND - MAIRE, Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES: Pour: 23

Contre: 0
Abstention: 2

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A La Rochette, le 16/03/2016 Date de convocation : 09/03/2016

Les membres du Conseil Municipal,

André DURAND, Maire	
Jean PORTUGAL, 1er adjoint	
Annie OLEÏ, 2ème adjointe	
Hervé BENOIT, 3ème adjoint	
Lucie BULLE, 4ème adjointe	
Jean-Louis DOULS, 5ème adjoint	
Nadège JAY, 6ème adjointe	
Gwenaëlle BIBOUD, 7ème adjointe	
François PEILLEX, conseiller municipal	
Nicole AGUETTAZ, conseillère municipale	
Michel ROSSIGNOL , conseiller municipal	
Jean-Paul DELCROIX, conseiller municipal	
Gildas WIES, conseiller municipal	

B-3-4-D2 102

COMMUNE DE LA ROCHETTE - 73 - COMMUNE DE LA ROCHETTE	ВР	2016
IV - ANNEXES	IV]
ARRETE ET SIGNATURES	D2	

Isabelle CILLIS, conseillère municipale	
Etienne CHALUMEAU, conseiller municipal	
Sandrine BERTHET, conseillère municipale	
Jean-Philippe MENEGHIN, conseiller municipal	
Anthony FACHINGER, conseiller municipal	
Catherine DUBOIS, conseillère municipale	
Virginie TISSOT, conseillère municipale	
Sandra CHELLOUG, conseillère municipale	
Jean-Loup CREUX, conseiller municipal	
Joseph MORELLI, conseillermunicipale	
David ATES, conseiller municipal	
Béatrice CREUX, conseillère municipale	
Virgile FIELBARD, conseiller municipal	
Marie-Hélène OGÉ, conseillère municipale	

Certifié exécutoire par l'André DURAND - MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/03/2016 et de la publication le 23/03/2016.

A La Rochette, le 23/03/2016

B-3-4-D2 103

SOMMAIRE

I.Informations générales

- p.2 A Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget

- p.4 A1 Vue d'ensemble Sections
- p.5 A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres
- p.6 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.8 B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.9 B2 Balance générale du budget Recettes

III.Vote du budget

- p.10 A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses
- p.13 A2 Section de fonctionnement Détail des recettes
- p.15 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.17 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.19 B3 Opérations d'équipement Détail des chapitres et articles

	IV – ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.27	A1 - Presentation croisée par fonction	×	
p.36	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	×	
p.47	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	×	
p.57	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	×	
p.58	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	×	
p.60	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	×	
p.61	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	×	
p.62	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	×	
p.64	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	×	
p.65	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	×	
p.66	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.67	A4 - Etat des provisions	X	
p.68	A5 - Etalement des provisions	X	
p.69	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.70	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.71	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.72	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.73	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.74	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Er	gagements hors bilan		
p.78	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.82	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.83	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.84	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.85	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.86	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.87	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.89	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.90	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.91	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Au	ıtres éléments d'informations		
p.92	C1 - Etat du personnel	X	
p.96	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.97	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.98	C3.2 - Liste des établissements publics créés	Х	
p.99	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Х	
p.100	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Х	
D - De	cisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.101	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	Х	
p.102	D2 - Arrêté et signatures	Х	

⁽¹⁾ Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice , ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas , cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)